



HAL
open science

Licence professionnelle Contrôle et pilotage des performances : contrôleur de gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Contrôle et pilotage des performances : contrôleur de gestion. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02038043

HAL Id: hceres-02038043

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038043>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3LP120002570

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Contrôle et pilotage des performances : contrôleur de gestion

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des contrôleurs de gestion qui participeront à l'orientation et au suivi de la stratégie, à la construction des budgets, à la surveillance des indicateurs de gestion mis en place pour évaluer l'activité de l'entreprise, à l'analyse des écarts réels et des actions correctives.

Cette spécialité, ouverte en 2006, est proposée en alternance ; elle est portée par le département « Gestion des entreprises et administrations » de l'IUT d'Aix-en-Provence. Elle est complémentaire d'autres formations dans le domaine des sciences de gestion et s'inscrit comme une poursuite d'études aux DUT « GEA » et « GLT » et comme une sortie professionnalisante de la licence « Sciences économique et gestion ». Cette spécialité est unique en France.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits		15
Taux de réussite		96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		38 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes (à 12 mois)	67 % - 79 %
	enquêtes nationales	67 % - 79 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité multisectorielle répond à un besoin de cadres intermédiaires dans les domaines du contrôle de gestion et du pilotage des performances. Le dossier ne renseigne pas sur le contexte économique, sur le bassin d'emploi... Ces lacunes ne permettent pas d'apprécier la pertinence de cette formation. Des informations sur le pilotage, sur les interactions avec la licence professionnelle voisine, sur les modalités de contrôle des connaissances... enrichiraient le dossier et donneraient à la formation la valeur qui lui revient et qui est incontestable au regard de certaines données fournies.

Le fonctionnement de cette licence professionnelle est étroitement lié à celui de la spécialité « Manager opérationnel ». Les dossiers sont pratiquement identiques sans que l'on comprenne la différence des deux spécialités car elles semblent conduire à des métiers similaires.



Le nombre de dossiers pour ces deux spécialités est conséquent. Le taux de pression global est supérieur à huit prouvant l'intérêt que portent les étudiants à ces formations. Cependant, il aurait été judicieux de pouvoir mesurer l'attractivité de chacune des spécialités. Par ailleurs, cette attractivité n'opère pas parmi les étudiants de L2 malgré l'affichage d'une sortie professionnalisante pour certaines filières générales. La formation « Contrôleur de gestion » a des effectifs de quinze étudiants, tous (depuis 2008) en contrat de professionnalisation.

Pour l'insertion professionnelle, le dossier fournit les enquêtes nationales et internes à douze mois mais à la lecture des tableaux, force est de constater qu'il s'agit des mêmes enquêtes. Le taux d'insertion a augmenté après 2007 pour atteindre une valeur satisfaisante de 79 % en cohérence avec les attentes d'une licence professionnelles. Les métiers sont conformes aux objectifs (comptable, assistant contrôleur gestion...) et la durée moyenne de recherche d'emploi est légèrement supérieure à deux mois. Les poursuites d'études sont en diminution et ne concernent qu'un ou deux étudiants par an.

La formation s'appuie sur un réseau d'entreprises et d'institutions conséquent (plus de 60 partenaires listés, des PME locales à des directions régionales de grands groupes internationaux représentant plusieurs branches professionnelles). Aucun partenariat formalisé n'est mentionné. Les professionnels ont contribué à l'élaboration du programme pédagogique et proposent actuellement des contrats de professionnalisation ; ils participent aussi aux enseignements à contribution de 38 % du volume horaire global. La composition de l'équipe pédagogique est bien diversifiée mais elle mériterait de consacrer une part plus importante aux enseignants chercheurs. Le dossier présente des incohérences dans la répartition des heures.

Enfin, l'auto-évaluation a été effectuée en collaboration avec un expert extérieur à la formation : elle pointe quelques points forts et quelques points faibles mais n'a pas mis en évidence les lacunes du dossier.

- Points forts :
 - La formation en alternance.
 - Le réseau important d'entreprises et d'institutions.
 - La bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :
 - Un dossier mal renseigné.
 - Pas de conseil de perfectionnement.
 - Pas de partenariats formalisés.
 - Peu d'inscrits issus de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La spécialité doit recruter davantage d'étudiants issus de L2. Il faut travailler sur l'attractivité de la spécialité dans les filières générales en mettant en place des passerelles avec les licences, en impliquant des enseignants-chercheurs d'autres composantes qui pourront conseiller cette formation dans leur composante.

Pour assurer la pérennité de cette spécialité, il conviendrait d'établir des conventions de partenariats avec les branches professionnelles ou les entreprises. Par ailleurs, il est important de mettre en place un véritable conseil de perfectionnement, avec des représentants des branches professionnelles et des entreprises pour réfléchir aux évolutions de la spécialité et pour réagir efficacement en cas de dérive (au niveau des performances ou du fonctionnement). Ce conseil doit réfléchir au rapprochement des deux spécialités « Contrôle et pilotage des performances » qui conduisent à des métiers voisins et qui mettent en commun de nombreux cours.

Le dossier d'évaluation doit être étoffé et doit donner les éléments nécessaires à l'analyse de la pertinence d'une telle formation.